Paris : le domicile de François Hollande cambriolé, les deux Algériens restent en prison. La défense dénonce une justice “à deux vitesses”. (MàJ)

17/12/2025 à 19h58



17/12/25

La chambre de l’instruction de Paris a confirmé, mardi, le maintien en détention provisoire de deux Algériens sans papiers, âgés de 30 et 31 ans, mis en examen pour « vol en bande organisée » après le cambriolage du domicile de l’ancien président de la République François Hollande, le 22 novembre dans le XXe arrondissement. Les deux hommes, au casier judiciaire vierge, affirment avoir pris la maison pour un squat.

Dans le box, Salah, un trentenaire brun et barbu vêtu d’un pull beige, dit être dépassé par les faits : « Je suis désolé, je regrette ce que j’ai fait. Je n’ai jamais été un voleur et là je me retrouve en prison où j’éprouve un grand sentiment de

solitude ». Arrivé en France un an plus tôt, il vit clandestinement à Saint-Denis et travaille au noir. Son acolyte, également Algérien, plaquiste, loue lui aussi un appartement et se trouvait sous le coup d'une interdiction de paraître dans la capitale.

Les faits se déroulent peu avant 20 heures. Le duo rôde dans la « Campagne à Paris » et entre dans la maison de François Hollande et Julie Gayet, profitant d'une porte ouverte et de la présence distante des policiers de garde. En six minutes, ils s'emparent d'une montre et d'une tablette iPad avant de disparaître. Les objets seront retrouvés et restitués. Les deux suspects assurent n'avoir rien prémédité : « On ne savait pas qui habitait là ».

L'avocate de Salah, Me Julia d'Avout d'Auerstaedt, dénonce un cadre judiciaire « scandaleux et disproportionné » : selon elle, l'hypothèse de « bande organisée » repose uniquement sur le statut de la victime et permet un mandat de dépôt criminel d'un an. Malgré cela, la cour a confirmé l'incarcération au vu de leurs faibles garanties de représentation et de leurs explications jugées peu crédibles.

Le Parisien

12/12/25

> *Les moyens déployés pour traquer les cambrioleurs du couple Hollande-Gayet suscitent l'indignation des internautes. pic.twitter.com/pkOlu4EBPm*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) December 12, 2025*

02/12/25

> *Paris : cambriolage surréaliste chez François Hollande, les voleurs algériens sont revenus récupérer une cigarette électronique oubliée dans une maison qu'ils pensaient être un squat*[*pic.twitter.com/6ixPQ2TGv9*](pic.twitter.com/6ixPQ2TGv9)
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche)* [*December 2, 2025*]

[*François Hollande cambriolé, mandat de dépôt requis contre cet Algérien arrêté en trois jours, il sera expulsé à l'issue de sa peine*]

01/12/25

L'ancien président de la République François Hollande et sa compagne Julie Gayet ont été victimes d'un cambriolage survenu le 22 novembre dans leur domicile parisien, selon les informations de BFMTV. Une montre appartenant à l'ancien chef de l'État fait partie des objets dérobés.

Les policiers du 2e district de police judiciaire ont rapidement remonté la piste de deux suspects. Nés en 1994 et 1995 en Algérie, ils ont été interpellés moins d'une semaine après les faits, d'après le parquet de Paris. Lors d'une perquisition, les enquêteurs ont retrouvé la montre volée et l'ont restituée à François Hollande.

Présentés à un juge d'instruction, les deux hommes ont été mis en examen pour **vol en bande organisée** avant d'être placés en détention provisoire le 28 novembre.

Sollicité, l'entourage de l'ancien président souligne qu'« il y a eu peu de conséquences » grâce à l'intervention rapide des

policiers.

BFM